Saint-Divy Sport Tennis de Table

TOURNOI NATIONAL

SAMEDI 28 AVRIL 2018
DIMANCHE 29 AVRIL 2018

Art. 1 : Le règlement est celui de la FFTT. Le tournoi est homologué « National B » sous le numéro d'homologation xxx / 2018-B. Il se déroule au complexe du Valy-Lédan 29800 SAINT-DIVY.

Art. 2 : Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Philippe PERROT [JA3]. Le responsable de l'organisation est Nicolas VIENNOT [Président du club Saint-Divy Sport Tennis de Table].

Art. 3 : Le tournoi comportera les 17 tableaux décrits ci-dessous. **Il est autorisé de s'inscrire à 2 tableaux par jour** (plus les tableaux Spéciaux I et Q sur place)**.** Le nombre de places est limité dans chaque tableau (les premières inscriptions reçues seront prises en compte en cas de dépassement).

Lettre	Jour	Horaires	Tableau	Nombre de places
A	Samedi	9h00	5 à 8	84
B	Samedi	11h00	5 à 10	84
C	Samedi	8h00	9 à 12	84
D	Samedi	12h00	11 à 14	84
E	Samedi	10h00	13 à 16	84
F	Samedi	13h00	15 à n°800	72
G	Samedi	15h00	Vétérans	36
H	Samedi	14h00	Poussin(e)s/Benjamin(e)s/Minimes <= 750pts	48
I	Samedi	17h00	Spécial Tout sur un coup !	128

Lettre	Jour	Horaires	Tableau	Nombre de places
J	Dimanche	9h00	5 à 9	84
K	Dimanche	11h00	5 à 11	84
L	Dimanche	8h00	10 à 13	84
M	Dimanche	12h00	12 à 15	84
N	Dimanche	10h00	14 à 18	84
O	Dimanche	13h30	Toutes Séries (> 1600 pts)	72
P	Dimanche	14h30	Toutes Séries Féminines	48
Q	Dimanche	17h00	Spécial Tout sur un coup !	128

Art. 4 : Les tableaux I *et Q – Spécial Tout sur un coup !* sont des tableaux particuliers dans lesquels les rencontres se joueront en un seul point gagnant. Le premier joueur à mener 1-0 remporte la partie. Les inscriptions auront lieu sur place le jour-même et seront ouvertes aux joueurs déjà éliminés de leur(s) tableau(x). Ce tableau sera à élimination directe sans phase de poule.

Art. 5 : Le tableau H – Jeunes est ouvert aux joueurs et joueuses poussin(e)s/benjamin(e)s/minimes possédant moins de 751pts en janvier 2018. Ce tableau

sera à classement intégral (donc pas d'élimination et un grand nombre de matchs prévus pour les joueurs).

Art. 6 : Les tableaux (autres que I et Q) se déroulent par poules de 3 joueurs (**2 joueurs qualifiés par poule**). Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches. Les féminines peuvent participer aux tableaux masculins. Les classements pris en compte sont ceux de la **seconde phase de la saison 2017/2018** [janvier 2018]. Les performances sont prises en compte pour les classements, au **coefficient 0.75**.

Art. 7 : Les tarifs d'inscription sont les suivants (est considéré catégorie Jeune tout joueur disputant au moins le tableau H) :

Catégorie	Nombre de tableaux	Tarif
Adulte	1	8 €
Adulte	2	13 €
Adulte	3	18 €
Adulte	4	22 €
Jeune	1	7 €
Jeune	2	12 €
Jeune	3	16 €
Jeune	4	20 €
Tableau Tout sur un coup !	1	1 €

Les récompenses prévues sont les suivantes :

Lettre	Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
A	5 à 8	50€	30€	20€
B	5 à 10	60€	35€	25€
C	9 à 12	65€	40€	25€
D	11 à 14	75€	50€	30€
E	13 à 16	85€	60€	40€
F	15 à N°800	140€	80€	50€
G	Vétérans	50€	30€	20€
H	Poussins/Benjamins/Minimes	Lots	Lots	Lots
I	Tout sur un coup !	Surprise	Surprise	N/A

Lettre	Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
J	5 à 9	50€	30€	20€
K	5 à 11	65€	40€	25€
L	10 à 13	70€	45€	30€
M	12 à 15	80€	50€	30€
N	14 à 18	90€	60€	40€
O	Toutes Séries	300€	150€	80€
P	Toutes Séries Féminines	150€	80€	50€
Q	Tout sur un coup !	Surprise	Surprise	N/A

Elles peuvent être modifiées par l'organisation en cas de nombre de joueurs insuffisant dans un tableau.

Art. 8 : **<u>Les engagements seront reçus jusqu'au jeudi 26 avril 2018 - 21h00</u>** (comptant sur votre civisme pour vous inscrire dans les délais)

- Par téléphone auprès de :
  - Thomas KERNEIS – 06.62.82.21.65
  - Nicolas VIENNOT – 06.87.17.91.29

- Par mail à tournoisdstt@gmail.com
- En ligne sur http://www.sdstt.com/tournoi/tournoi2018

Art. 9 : Tout joueur appelé est éliminé s'il ne s'est pas présenté dans le ¼ d'heure (ou après 3 appels).

Art. 10 : Il n'y a pas d'interruption à midi. Boissons, frites, casse-croûte sont à votre disposition sur place.

Art. 11 : Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, vols, pertes, etc… Il se réserve le droit de prendre les décisions utiles à la bonne marche du tournoi.

Art. 12 : Les balles utilisées durant la compétition sont des balles PVC homologuées achetées chez Wack Sport via notre revendeur 3 Sets.

Art. 13 : Les résultats seront transmis à la FFTT par informatique et compteront pour le classement individuel.

Art. 14 : Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 27 avril 2018 à 14 heures au Complexe sportif du Valy-Ledan à Saint-Divy.

Art. 15 : Le club de Saint-Divy Sport TT se réserve le droit de prendre des photos et vidéos des compétiteurs durant le week-end et d'utiliser ces photos/vidéos à des fins de publicité autour de notre sport/club.

Art. 16 : Les mineurs qui passent la soirée et la nuit au complexe restent sous la responsabilité de leurs parents. Le club et ses responsables n'assurent pas la surveillance de ces personnes mineures et déclinent toute responsabilité en cas d'incident.

Art. 17 : Il est interdit de faire entrer des liquides alcoolisés (autres que ceux servis à la buvette par l'association) et des bouteilles en verre dans les salles utilisées durant le week-end.

Art. 18 : Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.